

Cours N°06 /2ème Année :2022-2023

(suite) :

La rédaction des questionnaires d'entretien ou d'enquête

Le chercheur/la chercheuse doit suivre des règles et des protocoles précis lors de la rédaction des questionnaires d'entretien ou d'enquête, notamment :

- La clarté dans la formulation de la question ;
- La concision : toute question ne doit pas dépasser une ligne et il ne doit pas y avoir d'introduction à la question car cela pourrait affecter la réponse du/de la participante.
- La présence d'une variable dans chaque question : chaque question doit aborder un aspect (variable) du sujet pour maintenir l'exactitude. Chaque question doit faire l'objet d'une seule interrogation.
- Habituellement, le questionnaire commence par des questions générales avant d'entrer dans les détails et les questions directement liés à la question de recherche ainsi qu'aux hypothèses.
- Lorsque le chercheur/la chercheuse commence à rédiger le questionnaire ou les questions de l'entretien, il/elle doit s'efforcer de réduire les risques d'influence sur la réponse des répondants. Par conséquent, l'étape de rédaction des questions est considérée comme l'une des étapes les plus sensibles et les plus difficiles.

-quels sont les avantages des hypothèses ?

Parmi les avantages des hypothèses, il y a le fait qu'elles contribuent à :

- Déterminer de manière exacte l'étendue du problème de recherche ;
- Organiser la recherche car les hypothèses représentent l'élément de base du sujet de recherche ;
- Relier la question de recherche aux théories présentées ;
- Guider le chercheur/la chercheuse dans le choix du type d'observations, de procédures et de questionnaires ;
- Guider le chercheur la chercheuse dans l'analyse des résultats et expliquer scientifiquement les phénomènes ;
- Tester les méthodes statistiques appropriées afin de tester les relations entre les variables de recherche.